LE PATRIMOINE PHARMACEUTIQUE

Le tableau de la Salle des Actes de la Faculté de pharmacie Paris V par Simon Vouet, peintre de Louis XIII Contribution de l'apothicaire Jacques Grégoire Nouvelle interprétation de l'œuvre

par Christian Warolin*

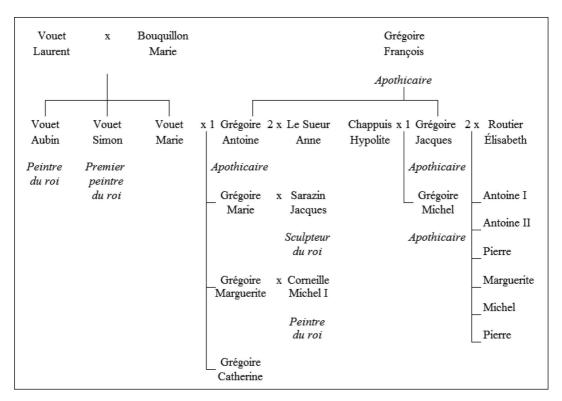
Des générations de pharmaciens ont admiré le tableau peint par Simon Vouet, premier peintre de Louis XIII, placé sur la cheminée de la Salle des Actes de la Faculté de pharmacie Paris V¹.

À l'origine, ce tableau ornait la cheminée de la Grande Salle de réunion de la communauté des apothicaires-épiciers de Paris, rue de l'Arbalète.

Dans un article récent², j'ai montré que les apothicaires Antoine et Jacques Grégoire demeurant l'un à Lagny-sur-Marne, l'autre à Paris rue Saint-Honoré, étaient les beaux-frères de Simon Vouet. Antoine avait épousé Marie Vouet, sœur du peintre, en 1613. En raison du mariage des filles d'Antoine, Marie avec le sculpteur du roi Jacques Sarazin et Marguerite avec Michel I Corneille, peintre du roi, un ensemble familial s'était constitué comme le montre le tableau généalogique ci-dessous.

Antoine et Jacques sont les fils de François Grégoire, juré et garde de la communauté exerçant à Paris en 1557.

^{* 51} rue Léon Boyer, 37000 Tours



Généalogie simplifiée des familles Grégoire, Vouet, Sarazin et Corneille.

Simon Vouet (1590-1645) fit de nombreux voyages en Europe dans sa jeunesse, s'installa à Rome où il connut la notoriété et rentra en France en 1627. Il est le peintre incontesté du baroque français optant pour des compositions allégoriques (Richesse, Justice, Vertu, etc.), des représentations théâtrales, historiques, etc. Son atelier était situé aux Galeries du Louvre où il forma de nombreux élèves, tels que son neveu Michel Corneille (1603-1664), Eustache Le Sueur (1617-1655), Charles Poerson (1609-1667).

Les biographies des deux frères Antoine et Jacques Grégoire ont été publiées antérieurement et on se reportera à l'article cité. L'année 1624 et les suivantes, jusqu'à la mort de Simon Vouet en 1645, furent fécondes pour le développement de la communauté des apothicaires. En 1624, arrêt du Grand conseil du roi relatif à l'organisation de la Charité Chrétienne et prise en charge de l'hôpital par Jacques Grégoire. En 1629, octroi du Blason par le prévôt de Paris ; 1631, Concordat réglementant la tutelle médicale ; 1638, nouveaux statuts par Louis XIII et la même année publication du catalogue des mille espèces végétales du Jardin des apothicaires par Jacques Grégoire.

Occupant la 2^e position dans la hiérarchie des Six Corps de métiers et conscients de leur importance dans la société parisienne, les apothicaires décidèrent d'embellir

leur Grande Salle d'un tableau exaltant la Pharmacie et illustrant leur rôle dans son développement.

Le tableau de Simon Vouet est censé se référer à un épisode de l'*Odyssée* d'Homère postérieur à la guerre de Troie et met en scène Hélène, fille de Zeus et de Léda, « la plus belle femme du monde », et Ménélas, roi de Sparte, son époux.

Selon la légende, après la guerre de Troie, Hélène et Ménélas accomplirent un long voyage circumméditerranéen qui les conduisit en Égypte.

Olivier Lafont a montré l'importance de la mythologie dans les origines de la pharmacie et de la mythique Hélène de Troie³.

Il est regrettable que la communauté des apothicaires n'ait pas conservé les archives du XVII° siècle relatives au tableau de Simon Vouet. Cependant, il existait un inventaire manuscrit du Collège de Pharmacie de 1788 se référant à l'*Odyssée* et au voyage d'Hélène en Égypte. Le texte, transcrit par Nicolas Guibourt, a été publié par Paul Dorveaux dans le *Livre du Centenaire de l'École supérieure de pharmacie* en 1803⁴. Nicolas Guibourt (1790-1867) était professeur d'histoire naturelle des médicaments à l'École supérieure de pharmacie. Voici le texte :

« Ménélas accompagné d'Hélène arrive en Égypte, Polydamna, femme de Thonis, les reçoit avec distinction dans ses états. Elle leur fait présent de l'*Enula campana* qui du nom d'Hélène fut appelé Hélénium; du népenthès, antidote merveilleux, et du moly. Cette reine croit leur faire un présent considérable. Les Égyptiens, très superstitieux, étaient persuadés que la plante était spécifique contre les morsures de bêtes venimeuses et principalement contre les morsures de serpents. Le népenthès était une composition qui apaisait les douleurs et chassait la tristesse et le moly une plante qu'ils estimaient infiniment parce qu'ils lui attribuaient la vertu de garantir des enchantements et des sortilèges. Le tableau est de Simon Vouet. »

Paul Dorveaux ajoute : « À vrai dire, c'est un peu fantastique. »

Simonne Valette a publié de belles études sur les richesses artistiques de la Salle des Actes⁵. Dans le livre consacré à la Salle des Actes édité en 1996⁶, elle a reproduit en couleurs le tableau de Simon Vouet avec le commentaire généralement joint à cette œuvre picturale :

« Ménélas et Hélène sont reçus par les souverains d'Égypte qui leur font présent de deux remèdes précieux entre tous, le népenthès et le moly. »

Selon M. Dorie, le moly⁷ était le bulbe d'une variété d'ail, *Allium nigrum*, le népenthès⁸ était un opiat associant à l'opium, chanvre indien et *Datura stramonium*.

Il est évident qu'il y a discordance entre le commentaire précédent et la composition du tableau. Qu'est devenu Ménélas ? Comment identifier les guerriers casqués à des souverains égyptiens ? Offrir le moly, cette Alliacée à la « fragrance » marquée, à Hélène est une absurdité! L'analyse associée à cette peinture de Vouet est ridicule.

Élie Bzoura a observé - et il n'est pas le seul - que la description faite du tableau n'était guère évidente!⁹

Il y a au musée Carnavalet une copie conforme, mais avec des dimensions réduites, du tableau de Vouet, ainsi décrite : « Hélène offre à Ménélas une potion de la reine Polydamna. »

La potion remplace le népenthès. Le message renvoie à un texte de l'*Odyssée* évoquant le pouvoir qu'un *pharmakon* conférait à Hélène lorsqu'il était ajouté au vin qu'elle offrait à ses invités. Ce breuvage dissipait les douleurs morales et procurait l'oubli de tous les maux. La recette de ce remède magique, le népenthès, avait été dévoilée à Hélène par l'Égyptienne Polydamna¹⁰. Il n'est défini dans l'*Odyssée* que par son activité médicinale. Homère prône la polypharmacie sans autre précision.

Les textes mythologiques ne fournissent pas d'indications sur la composition des remèdes. Les médicaments sont la main des dieux¹¹.

Bien des historiens et de pharmaciens ont proposé des associations végétales susceptibles de reproduire les effets remarquables du népenthès. Nous avons vu que M. Dorie préconisait un opiat. Quoi qu'il en soit, la formule du népenthès reste du domaine de l'imaginaire, de la légende.

Un apothicaire, Jean Béguin (1550-1620), aumônier de Henri IV, auteur d'un cours de chimie, assimilait le népenthès à un laudanum et affirmait que « son népenthès était plus excellent que celui d'Homère ». Il y avait des pilules de népenthès associant l'opium, la jusquiame et la myrrhe.

Nicolas Guibourt est lui aussi opposé à l'analyse précédente et propose une interprétation résolument allégorique de l'œuvre. Il glorifie les deux femmes présentes sur les marches d'un palais et dont l'une tend une coupe à un guerrier.

« Ces deux reines représentent la Pharmacie et la Botanique offrant les secours de leur Art aux guerriers. » 12

Conclusion

Aucun de mes prédécesseurs ne connaissait la parenté entre Simon Vouet et Jacques Grégoire. Nous sommes à l'origine du tableau et nous devons imaginer la nature du message que cet apothicaire, botaniste érudit, destinait à la communauté des 80 apothicaires parisiens, grâce au talent du peintre royal. Polydamna évoque la création du népenthès et Hélène sa diffusion universelle. Je propose le libellé suivant : « Polydamna, reine d'Égypte, et Hélène de Troie, reine de Sparte, offrent à des guerriers le népenthès, remède magique dissipant tous les maux. »

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Société d'histoire de la pharmacie. *Portraits de la Salle des Actes de la Faculté de pharmacie*, avenue de l'Observatoire. Site Internet.
- 2. C. WAROLIN, « Les apothicaires du quartier Saint-Honoré à Paris au XVII^e siècle. Les apothicaires Antoine et Jacques Grégoire et le premier peintre de Louis XIII, Simon Vouet » *Rev. Hist. Pharm.*, 2016, n° 392, p. 581-596.
- 3. O. LAFONT, « "Hélène de Troie et les médicaments" à partir d'un tableau de la Salle des Actes », *Rev. Hist. Pharm.*, 2012, n° 373, p. 7-16.
- 4. Centenaire de l'École Supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris, 1803-1903, Paris, édit. Joanin, 1904, 403 pages, P. Dorveaux, p. 373-394, note, bas de page 373.

- 5. S. VALETTE, « Les richesses artistiques de la Faculté de pharmacie », p. 62-77, in *La Faculté de pharmacie de Paris*, 1882-1982, édit. Comarco, 1982, 208 pages.
- 6. Le comité de rénovation, La Salle des Actes de la Faculté de pharmacie Paris V. Édit. ECN, 1996, 96 pages.
- 7. M. DORIE, « Les plantes magiques de l'*Odyssée*, le moly », *Rev. Hist. Pharm.*, 1967, n° 195, p. 580-584.
- 8. M. DORIE, « Les plantes magiques de l'*Odyssée*, le népenthès », *Rev. Hist. Pharm.*, 1968, n° 196, p. 31-35.
- 9. É. BZOURA, « Le patrimoine de la Faculté de pharmacie de l'Université Pariv V », *Rev. Hist. Pharm.*, 1998, n° 318, p. 238-250.
- 10. J. Vons, « Dieux, femmes et pharmacie dans la mythologie grecque », *Rev. Hist. Pharm.*, 2001, n° 332, p. 501-512, voir page 506.
 - 11. Ibid., p. 504.
 - 12 Centenaire... op. cit. p. 374, en note.

RÉSUMÉ

Le tableau de la Salle des Actes de la Faculté de Pharmacie Paris V par Simon Vouet, peintre de Louis XIII – L'auteur confirme la collaboration de l'apothicaire Jacques Grégoire avec Simon Vouet au choix du thème allégorique de ce tableau et propose une nouvelle interprétation de l'œuvre en opposition totale avec la version adoptée jusqu'ici : « Polydamna, reine d'Egypte, et Hélène de Troie, reine de Sparte, offrent à des guerriers le népenthès remède magique dissipant tous les maux. »

SUMMARY

The painting by Simon Vouet painter to Louis XIII in the Salle des Actes of the Pharmacy Faculty $Paris\ V$ – The author confirms that the apothecary Jacques Grégoire collaborated with Simon Vouet in the choice of the allegorical subject of this painting. He proposes a new interpretation of the work in sharp contrast to the one accepted up to now: « Polydamna, Queen of Egypt, and Helen of Egypt, Egypt

Mots-clés

Paris, XVII^e siècle, Simon Vouet, Jacques Grégoire, tableau Salle des Actes, Faculté de pharmacie.